



SOMMAIRE

Les décisions du conseil municipal	P 2
Travaux effectués par les services de la commune	P 3
École	P 4
Millénaire	P 5
Vie Locale Associations	P 7
Econavette	P 12
Cinéma	P 13
Police Municipale	P 13
Samett – Agenda Manifestation	P 14
Nouveau	P 17
Nos habitants ont du talent	P 18
Informations utiles	P 18

Notre cadre de vie, notre affaire à tous

Le dossier du PLU (plan local d'urbanisme) pour la partie Talloires de notre commune arrive à sa conclusion. Ce PLU a une importance fondamentale pour l'avenir de notre village. Il fixe les possibilités de développement ou plutôt d'évolution de Talloires où les contraintes sont fortes (loi littoral, loi montagne Schéma de Cohérence Territoriale). L'enquête publique au cours de laquelle vous pouvez exprimer votre avis se termine le 19 Juillet 2018. Dans le même temps le Grand Annecy, qui a maintenant la compétence « urbanisme » s'engage dans la réalisation d'un PLUI (intercommunal) dont « Imagine le Grand Annecy » est la phase de réflexion à laquelle vous êtes invités à participer. Dans les deux cas votre avis est important, vous pouvez sur le site de Talloires Montmin ou sur celui du Grand Annecy, prendre connaissance des modalités de votre participation.



La vie l'été à Talloires Montmin est beaucoup plus intense. Sachons limiter notre bruit mais aussi être tolérants dans cette période où nous vivons beaucoup à l'extérieur.

Les parkings sont souvent complets, ce n'est pas une raison pour se garer n'importe où ; je rappelle que l'Econavette est gratuite et permet de se rendre facilement dans le bourg ou sur les sites d'activités

En ce qui concerne les déchets les points d'apport volontaire sont parfois pleins et dans ce cas vous savez qu'il est interdit de déposer à côté, il y a d'autre point d'apport pas trop loin ou alors on peut revenir... c'est une question de civisme.

Enfin des terrasses des bars et restaurants sont implantées sur le domaine public de la commune qui met à disposition, contre redevance, ces emplacements. En contre partie nous attendons une ouverture et une tenue de ces lieux les plus « touristiques » et accueillantes possibles. C'est important pour l'image de notre village.

Tous nous pouvons agir pour notre cadre de vie, élus et citoyens, nous sommes responsables de notre environnement.

Maire de TALLOIRES-MONTMIN,
Jean Favrot



SAMETT

www.talloires-lac-annecy.com

PLAGE DE TALLOIRES
Le must !

PLAGE D'ANGON
Un petit paradis !

PLAGE D' ESPACE LAC
Elle a tout d'une grande !

Situation géographique des ports de la commune de Talloires-Montmin



Le travail de la SAMETT est dense : gestion des ports, gestion des plages (20 saisonniers durant 2 mois), séminaires, événements, animations de la saison...

RESEAUX SOCIAUX : pour faire le buzz
Incontournables, ils font partie intégrante de la communication d'une station touristique. Il faut apporter de la matière au quotidien en créant du contenu ou en relayant le plus possible les informations des acteurs touristiques.



COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

Les comptes rendus détaillés peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet



Conseil municipal 23 avril 2018

Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Suite à la démission de Robert TUGEND de ses fonctions de Maire délégué de Montmin et de conseiller municipal de Talloires-Montmin à compter du 1^{er} mars 2018,

- **FIXE** la composition de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Monsieur Jean FAVROT, Maire et président d'office.

Membres titulaires

Monsieur Marcel MANIGLIER,
Monsieur Philippe BETEND
Madame Noelle CAREL-LAMARCA

Membres suppléants

Madame Evelyne DURET,
Monsieur Daniel BOA,
Monsieur Didier SARDA.



Avis sur le PLU de Talloires – Commune de Talloires-Montmin

- **EMET un avis FAVORABLE** sur le PLU de Talloires. Ce document s'inscrit dans la lignée des travaux débutés par la commune et est fidèle aux problématiques communales dégagées depuis plusieurs années.

Achat de la parcelle de terrain n° 312 – section AB – Commune de Talloires-Montmin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les consorts LACOMBE propriétaires de la parcelle n° 312 – section AB - de 3 273 m² au Golf, souhaitent vendre cette parcelle. Ils se sont tournés vers le Golf qui les a renvoyés vers la commune de Talloires-Montmin.

- **DECIDE** l'acquisition, par la commune de Talloires-Montmin, de la parcelle cadastrée section AB – n° 312 au prix de 3 € le m²,
- **PRECISE** que tous les frais afférents (géomètre, droits d'enregistrement, etc) seront à la charge de la commune,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de ladite opération.

Passation d'une convention de mise à disposition d'employés communaux aux sapeurs-pompiers volontaires pendant le temps de travail

- **DECIDE** de passer une convention de mise à disposition des agents communaux par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail, en cas d'urgence ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention entre la commune de Talloires-Montmin et le SDIS.

Fixation des tarifs scolaires – Année scolaire 2018/2019

FIXE pour l'année 2018/2019 les tarifs de la restauration scolaire, comme suit :

2018-2019	base : 4,30 €				base : 3,99 €				base : 3,66 €			
	1er trim	2em trim	3em trim	TOT,	1er trim	2em trim	3em trim	TOT,	1er trim	2em trim	3em trim	TOT,
Forfait 4 jours	240,8	172	193,5	606,30	223,44	159,6	179,55	562,59	204,96	146,4	164,7	516,06
Forfait 3 jours	180,6	129	146,2	455,8	167,58	119,7	135,66	422,94	153,72	109,8	124,44	387,96
Forfait 2 jours	120,40 €	86	98,9	305,30 €	111,72	79,8	91,77	283,29	102,48	73,2	84,18	259,86

5,92 € le repas pour le tarif occasionnel

5,38 € le repas pour le personnel

- **DECIDE de la mise en place d'un tarif « solidaire »** en fonction du choix et de la volonté des familles, applicables uniquement sur les forfaits et fixe le tarif applicable pour cette catégorie à **5,92 euros par repas**.

- **PRECISE** que les inscrits au trimestre ou à l'année seront encaissés sur factures (titres de recettes) pour des raisons de simplification et de sécurité.

- **FIXE pour l'année 2018/2019** les tarifs de la garderie, service fonctionnant de 16 h 30 à

18 h 30, comme suit :

forfait :

(prix du goûter au forfait trimestriel : base **2,32 €/jour**)

Soit : - 1^{er} trimestre (56 jours) **129,92 €** (forfait)

- 2^{ème} trimestre (40 jours) **92,80 €** (forfait)

- 3^{ème} trimestre (45 jours) **104,40 €** (forfait)

occasionnel :

- Par jour : **4,65 €**

Remboursement des frais de déplacement pour les stages des agents territoriaux

- **DECIDE** le remboursement des frais de déplacement pour les stages des agents territoriaux tel que présentés ci-dessus.

Subvention à l'Académie Salésienne -

- **DECIDE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'Académie Salésienne pour la réalisation de travaux de traduction de documents anciens en vue du millénaire de l'Abbaye de Talloires.

Avance de subvention à l'association le Millénaire de Talloires

- **DECIDE** l'octroi de l'avance de subventions d'un montant de 5 000 euros à l'association Le Millénaire de Talloires.

Subvention à l'association Mômes et Cie –

- **DECIDE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 400 euros à l'association Mômes et Cie.

Désignation d'un représentant du Conseil Municipal de Talloires-Montmin pour la SAEM de Montmin

- **DESIGNE** Sylvie DESBIOLLES en tant qu'administrateur de la SAEM de Montmin, représentant la commune de Talloires-Montmin.

Recours à un architecte du patrimoine pour la restauration de l'Eglise de Talloires

CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2018

Locations saisonnières de locaux pour des séjours de courte durée – Institution de la procédure d'enregistrement

- **DECIDE** de soumettre toute location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile à une déclaration préalable à enregistrement auprès de la commune de Talloires-Montmin,

- **EXIGE** que la déclaration comprenne les informations demandées au titre de l'article D. 324-1-1 du code du tourisme, y compris le numéro invariant identifiant le logement tel qu'il ressort de l'avis de taxe d'habitation du déclarant,

- **DECIDE** de permettre d'effectuer la déclaration par l'intermédiaire du téléservice mis en œuvre par le Grand Anecy,

- **DECIDE** de rendre applicables ces dispositions sur tout le territoire de la commune de Talloires-Montmin,

- **PRECISE** que cette décision ne pourra intervenir qu'une fois l'arrêté préfectoral subordonnant le changement d'usage de locaux destinés à l'habitation à une autorisation administrative préalable.

Réaménagement paysager de l'entrée de la réserve naturelle du Roc de Chère – Subvention à l'association ASTER Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

- **DECIDE** l'octroi d'une subvention d'un montant de 3 000 euros à ASTER Conservatoire

Travaux effectués sur la commune

SERVICES TECHNIQUES

Voici une liste non exhaustive des différentes tâches effectuées durant cette saison par nos services :

- le ramassage des poubelles publiques ,
- l'entretien des haies (taille)
- entretien des parcs, jardins et plages
- nettoyage des hameaux
- tonte
- curage des fossés
- Manufestation (manutention + branchement électrique)
- Travaux bâtiments



TRAVAUX



Réfection des barrières de la



Rénovation Barrières au col de la Forclaz



Nettoyage de la commune, suite aux pluies importantes qui ont eu lieu ce printemps



LE POINT SUR LES TRAVAUX ET QUELQUES PROJETS EN COURS

La téléphonie mobile :



Le 22 mars dernier, la commission d'appel d'offre s'est réunie et a fait le choix de l'entreprise Kitting Telecom pour procéder à l'implantation du pylône de téléphonie mobile sur le secteur de Montmin.

L'aspect du pylône ?

il sera parfaitement intégré et non impactant visuellement (photo ci-contre)

Le calendrier ?

Les travaux de fondation du massif vont débuter après le 14 juillet et dureront approximativement 3 semaines.

Le pylône sera quant à lui élevé à compter de la fin septembre.

Entre temps Enedis doit procéder au raccordement électrique.

Enfin viendra le temps pour Orange de procéder à la mise en place des installations nécessaires pour espérer un raccordement et un fonctionnement avant la fin de l'année.

La ruine de Balmette :

L'ensemble des propriétaires est identifié et nous sommes tombés d'accord pour une modalité d'acquisition.

Au final, il ne restera que les frais de notaires et de destruction de ce bâtiment à la charge de la Commune.

Aménagement du col de la Forclaz :

La dernière réunion date de fin 2017 et depuis des modifications ont été faites et d'autres sont en cours.

Un passage en commission des sites est prévu et une réunion publique sera programmée avant d'arrêter définitivement le projet.

Talloires Espace Lac et La Savoyarde :

Des études ont été faites avec Pro Tourisme et dans cette lignée nous allons lancer le marché de maîtrise d'œuvre pendant l'été afin de rénover la Savoyarde.

Concernant Talloires Espace Lac on s'oriente probablement vers un Bail Emphytéotique Administratif, la procédure sera lancée dès cet automne.

Cimetière de Montmin :

L'entreprise mandatée pour la rénovation du mur a promis de finaliser les travaux au cours de l'été.

ECLAIRAGE PUBLIC

Fin 2016, un inventaire de l'éclairage public de notre commune a été réalisé. Cette étude précisait que presque un tiers de notre patrimoine, soit environ 200 points lumineux, avait des ampoules à vapeur de mercure, obsolètes, vieillissantes et énergivores. Ce point était d'autant plus problématique que la réglementation européenne, avec pour objectif de protéger l'environnement, a interdit la fabrication de ce type d'ampoules et de toutes les pièces détachées permettant leur entretien.

Une rénovation globale des installations, avec le remplacement des ampoules, des mats, des armoires électriques et avec la réalisation de tranchées, aurait nécessité un investissement trop important pour le budget communal. Les conseillers municipaux ont donc fait le choix de ne changer que les ampoules en conservant les anciens mats qui seront toutefois repeints. Les 200 nouvelles ampoules en LED performantes et garanties, avec une puissance globale en baisse de 18 550 Watts par rapport aux anciens modèles, devraient consommer 69 % d'électricité en moins.

Ces travaux ont également été mis à profit, pour :

- rénover quelques armoires électriques obsolètes et dangereuses, et l'amélioration des systèmes d'allumage.
- remplacer une dizaine de mats d'éclairage accidentés et qui n'avaient jamais été réparés,
- pour rajouter quelques points lumineux afin de sécuriser 2 passages piétons sur la route départementale.

Malgré une négociation importante rendue possible grâce au volume important d'ampoules commandées, et à une subvention importante du SYANE, ces travaux auront coûté 120 000 € à notre commune.

Nous avons également fait le choix de changer le contrat de maintenance de l'éclairage public, afin d'intégrer une visite annuelle de maintenance préventive. L'objectif de cette visite est d'essayer d'intervenir avant d'avoir une panne et de maintenir les performances d'origine, en effectuant tous les contrôles, les nettoyages et les remplacements nécessaires. Si malgré cette visite préventive une panne survient, la réparation est prise en garantie sans surcoût financier pour la commune.

N'hésitez donc pas à signaler toutes les pannes en Mairie, en identifiant précisément le point lumineux concerné et le type de problème constaté.



Raphaël Lyaret



C'est trop cool d'être ici !



Eh oui ! cela a été notre hymne pendant toute notre semaine de classe découverte au centre Montagne et musique à Autrans. Pierrot le musicien nous a appris plusieurs chants lors des séances matinales de chorale et nous avons fait des percussions : les djembés et les balafons n'ont plus de secret pour nous.

Malgré le froid et le mauvais temps, nous avons pu aussi découvrir la région monta-

gnarde du Vercors : ses toits particuliers en sauts de moineau, ses exploitations agricoles et son mythique tremplin de saut à ski datant des JO de 1968.

Grâce à la mare pédagogique du centre, la balade à une cascade et la pluie quotidienne... nous avons étudié l'eau, son cycle et surtout son rôle et son importance pour l'homme.

La semaine est passée bien trop vite...

Un grand merci à nos parents qui nous ont laissé partir avec notre maîtresse,

à l'APE, la mairie de Talloires et le conseil général qui ont financé une grande partie de notre séjour et surtout à nos sponsors qui ont été très généreux :

L'Auberge Bise Jean Sulpice - Le camping Le Lanfonnet - L'entreprise ADELIA consulting -

Le restaurant La Pricaz - Le Camping La Chapelle Saint Claude - L'entreprise d'électricité DILIGENTI - La pizzeria Atelier pizza - L'hôtel La villa des Fleurs -

L'hôtel Les Grillons - la boulangerie Le Fournil de mon père - M et Mme Leydecker

Grâce à tous nous avons passé un excellent séjour et nous n'avons qu'une envie....REPARTIR !

La classe des CP/CE1



Le restaurant scolaire de l'école de Talloires - Montmin se modernise

La question du bruit était devenue récurrente et il fallait trouver absolument une solution.

Une visite dans une école similaire à la nôtre qui avait opté pour le self nous a permis de comprendre l'intérêt du projet.

Après consultation du Conseil Municipal, le changement complet du mobilier du restaurant scolaire a été approuvé.

Ainsi, le mercredi 6 juin, Jean Christophe et Adrien ont reçu les tables et les chaises et tout était en place le jeudi midi.

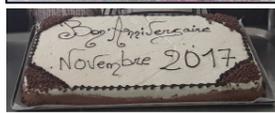
Et le self, initié par Josselin et Jean Christophe prenait forme

Depuis, le temps des repas s'est transformé pour les enfants et le personnel encadrant.

Les enfants se sentent responsabilisés, ils mangent à leur rythme et sans bruit puisqu'ils n'ont pas besoin d'élever la voix pour se faire entendre, les tables étant de 4 personnes.

Après avoir débarrassé leurs couverts et fait le tri des déchets, ils peuvent aller jouer. Cette opération a été bénéfique pour tous. Le moment du repas est devenu très convivial.

En fait, comme le dit un intéressé : C'est trop cool la cantine. Christine BOUVIER



FETE DE L'ECOLE DE TALLOIRES-MONTMIN

Chant et danse...théâtre ... quel talent ... Magnifique...



LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

Le fonctionnement de l'école pour la rentrée 2018-2019

Lors du dernier conseil d'école. Il a été voté le maintien des 4,5 jours de classe.

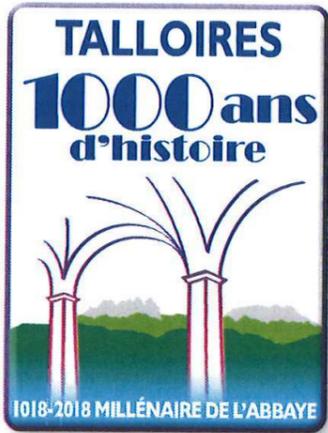
Les NAP seront reconduits le jeudi après-midi.

Une décision sera prise pour 2019-2020 en conseil d'école d'octobre 2018.

Je souhaite à tous de très bonnes vacances

Christine Bouvier

LES MANIFESTATIONS DU MILLENAIRE



Plusieurs manifestations festives ont déjà marqué l'année du millénaire de l'Abbaye. On peut les présenter avec une série de photos. Remise du prix du millénaire pour le glagla race. Présentation du fromage du millénaire, le florion de moines à l'auberge du père Bise lors de la création de l'association des hoteliers de Talloires.

Participation de l'association du millénaire à la fête de l'association des parents d'élèves. Délivrance d'un prix du millénaire sous forme d'un florion des moines au challenge du jeune rameur

Le pape Martin V était à Talloires il y a 600 ans

La première manifestation scientifique du millénaire avec la conférence de Danièle Ceruti consacrée au passage à Talloires en 1418 d'un hôte de marque à l'abbaye, le pape Martin V. La conférencière a résumé elle-même ci-dessous le contenu de son intervention.

Le 9 septembre 1418, un imposant cortège arrivait à Talloires : le nouveau pape Martin V, venant d'Anecy, venait passer la nuit à l'abbaye. Juristes de la Curie, évêques, cardinaux et serviteurs, nombreuses montures et chariots... accompagnaient le pontife. Parmi eux, un enfant du pays, le célèbre cardinal de Brogny, né près d'Anecy le Vieux, vice-chancelier du pape et commendataire de l'abbaye fut l'hôte du pape et l'informa sur la situation de Talloires.

Martin V, élu au concile de Constance le 11 novembre 1417, voyageait depuis mai 1418 pour rejoindre Rome et reconquérir son siège. Talloires était une étape sur cette longue route.

Acclamé partout sur son passage, Martin représentait l'unité de l'Eglise, retrouvée après quarante ans d'un schisme qui opposa plusieurs anti-papes et divisa la chrétienté.

En 1420, le pape entrait enfin à Rome, mais dans une Europe déchirée par les guerres, affaiblie par les troubles sociaux et la crise démographique, Martin ne réussit pas à mettre en œuvre la réforme de l'Eglise souhaitée par le concile de Constance, mais il apaisa les relations avec les grands états en signant avec eux des concordats.

Interrogation sur la radicalité

La prochaine conférence organisée par l'association du millénaire aura lieu au cinéma de Talloires le vendredi 6 juillet à 20 heures 30 avec l'intervention d'un politologue lyonnais Philippe Dujardin. Dans une perspective très globale le conférencier fera apparaître les liens existants entre la radicalité monastique et la radicalité sociale.

Actualité du café philo Talloires-Montmin

Cette actualité permet d'évoquer le dernier café philo du 8 juin mais aussi les incursions du café philo dans la commémoration du millénaire.

Le café philo du 8 juin

Le rendez-vous de printemps du café philo de Talloires-Montmin s'est déroulé dans le bel espace de la salle à manger de l'hôtel du Lac. L'assistance composée de plusieurs nationalités proposa six sujets. Que transmet-on nous ? Qu'est-ce qui est normal ? La résilience est-elle une manière de triompher du mal ? La conscience a-t-elle préexisté à la création ? L'exemplarité est-elle une valeur pour la vie sociale ?

Le vote majoritaire s'est porté sur un autre sujet. Démocratie, laïcité et religion peuvent-elles être compatibles ? Le sujet toujours d'une actualité brûlante a suscité un débat à tonalité très mesurée. Il a été relevé que derrière cette question, on était confronté à une opposition entre des principes démocratiques, dans un mouvement de bas en haut, face à des dogmes religieux porteur d'un mouvement de haut en bas. Certains n'ont pas manqué de relever que cette opposition pouvait être organisée avec la mise en avant de l'Etat laïc, qui pouvait lui-même être situé dans le prolongement de la célèbre formule évangélique, « rend à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». A chacun son domaine. Il a été convenu que l'équilibre possible de la démocratie et de la religion supposait une approche placée sous le signe de la tolérance, bien illustrée par le principe ouvert de compatibilité opposé au principe strict de conformité. Bref, la vie sociale harmonieuse passe par la conciliation de principes multiples inextinguiblement en tension et par conséquent l'esprit de mesure est inévitablement de rigueur.... Le poète latin Horace est toujours d'actualité. Il faut de la mesure en toute chose.

Les incursions du café philo dans la commémoration du millénaire

Le café philo soucieux d'établir des ponts entre le passé et le présent a décidé de s'associer à quatre manifestations sportives en leur donnant une dimension culturelle par référence à notre longue histoire talloirienne.

« Le red bull éléments » du 15 septembre

L'histoire monastique cultive une valeur : l'ascétisme. Or l'ascète concerne aussi le domaine sportif donc les épreuves du « red bull éléments » qui se déroulent à Talloires le 15 septembre. Cette association religion et sport n'a rien d'incongrue, elle est faite par Saint Paul dans sa première lettre aux corinthiens.

Vous savez bien que, dans le stade, tous les coureurs participent à la course, mais un seul reçoit le prix. Alors, vous, courez de manière à l'emporter.

Tous les athlètes à l'entraînement s'imposent une discipline sévère ; ils le font pour recevoir une couronne de laurier qui va se faner, et nous, pour une couronne qui ne se fane pas ».

La course Talloires O féminin du 16 septembre

Cette épreuve qui valorise les capacités féminines conduira à s'intéresser à la place des femmes dans l'histoire de Talloires. De manière plus précise, il s'agira de présenter des femmes qui dans l'histoire récente ont laissé une empreinte qu'il convient d'évoquer. N'a-t-on pas tendance à oublier que la réputation du restaurant du père Bise est due aux talents culinaires de Marguerite Bise, née Sautreau (1898-1965) ? Dans un domaine totalement différent, n'est-il nécessaire de faire connaître la talloirienne Marthe Bouvard consacrée « juste parmi les justes » en raison de son action en faveur des enfants juifs lors du dernier conflit mondial.

La randonnée de la résistance du 22 septembre

Cette randonnée organisée de Talloires au Plateau des Glières, permettra d'évoquer quelques belles figures de l'histoire talloirienne de la résistance. Le couple Astier aura naturellement sa place, mais également Camille Benoit, curé de Talloires dont le nom est étroitement associé au maquis des Glières.

La rencontre parapentiste du 29 septembre

Le parapente occupe aujourd'hui une place importante dans la vie locale. Il draine dans le village une foule de jeunes sportifs. La rencontre permettra naturellement d'évoquer les sauts légendaires du moine Germain qui pourraient le désigner comme le saint patron des parapentistes. La vocation aérienne de Talloires portée aujourd'hui par les vélicéistes sera aussi présentée par des approches qui associent dans un même mouvement l'étymologie et la poésie.

Henri COMTE

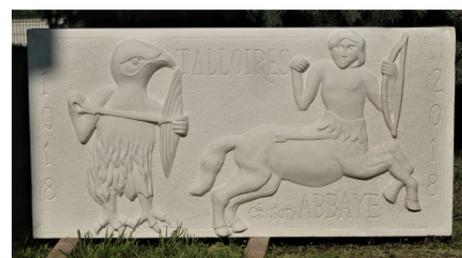


Un fromage ressuscité après plus de 500 ans de sommeil. Talloires-Montmin. Pour marquer l'anniversaire de l'Abbaye de Talloires, l'association de millénaires vient régulièrement sur l'abbaye de votre commune de la part de l'Abbaye de Talloires. Cette année, elle a décidé de vous faire goûter un fromage ressuscité après plus de 500 ans de sommeil. Le fromage est un produit de l'Abbaye de Talloires. C'est un fromage à pâte molle, à croûte blanche, qui a été fabriqué par les moines de l'Abbaye de Talloires. Il a été conservé dans un récipient en bois pendant plus de 500 ans. Il a été découvert par hasard en 1980. Il a été réinterprété par le maître fromager Michel Bise. Le fromage est un produit de l'Abbaye de Talloires. C'est un fromage à pâte molle, à croûte blanche, qui a été fabriqué par les moines de l'Abbaye de Talloires. Il a été conservé dans un récipient en bois pendant plus de 500 ans. Il a été découvert par hasard en 1980. Il a été réinterprété par le maître fromager Michel Bise.



LA SCULPTURE DU MILLENAIRE

La plaque du millénaire sera apposée le 14 juillet sur un mur de la mairie qui représente un chapiteau historique de l'Abbaye. Elle comporte un trou de mémoire au dos avec un message dont la lecture est réservée pour l'année 3018.



Le millénaire et le Challenge du jeune rameur

Le millénaire peut susciter quelques réflexions sur le challenge du jeune rameur. Cette activité nautique s'insère dans une **longue tradition lacustre talloirienne** qu'il est possible d'évoquer à grands traits. Disons qu'avant la navigation de plaisance ou la navigation sportive d'aujourd'hui, la navigation sur le lac a été considérée comme indispensable pour la pêche et pour le transport des marchandises et des personnes.

La pêche par bateau sur le lac supposait une autorisation payante du Comte de Duingt. L'abbaye bénéficiait cependant d'un droit reconnu par le comte de Duingt la pêche à la ligne avec des hameçons « *le long des cotes de Talloires, à la largeur de deux bateaux seulement* »

Pour le transport, un document déposé aux archives communales du 3 mars 1562 émanant du Prieur Jacques de Savoy permet aux « *manents et habitants de Talloires* » de faire un ou plusieurs ports pour charger et décharger « *blé, foin, bois, vins, paille et autres choses* » à condition que les habitants mettent gratuitement à la disposition du prieuré un bateau pour organiser ces transports.

En matière de transport, un autre document de 1666 du 19^e jour du mois d'avril organise un **service lacustre de transport et de marchandises** et de personnes de Talloires à Annecy, le mardi et le vendredi avec détermination d'un prix fixé à l'avance. Le texte mentionne que les marchandises des moines seront transportées gratuitement, à condition de ne pas dépasser un certain poids. En outre, il est précisé que **le transport des écoliers dudit Talloires avec leurs vivres sera lui aussi assuré gratuitement.**

Ces transports ont disparu dans la première moitié du XX^e. Notre doyen **Henri Mazzoni** a encore participé à des transports de sable, de bois, de raisins sur le lac. Les archives conservent les traces de certains transports marquants.

- En 1325, le **transfert d'un prisonnier** d'Annecy à Duingt est fait par bateau.
- En 1360, le chatelain d'annecy affrète une embarcation pour conduire un **condamné à Talloires.**
- Lors de **l'épidémie de peste de 1585 -1588** de nombreuses personnes infectées furent acheminées par bateau jusqu'à l'hôpital des pestiférés. .
- Le 23 mars 1793, les **visitandines d'Annecy** qui fuyaient face aux révolutionnaires furent soucieuses d'épargner les reliques de leurs fondateurs (François de Salles et Jeanne de Chantal) et les firent transporter de nuit par une barque jusqu'au château de Duingt. Mais l'opération tourna court car elles furent rattrapées. Pour pouvoir continuer leur exode, elles durent abandonner les reliques qui furent ramenées à Annecy.

Aujourd'hui à l'occasion du challenge du jeune rameur, je dois vous faire une confidence. Je rêve de trouver dans le fond du lac un bateau identique au « Kronen » suédois découvert il y a deux ans dans la mer Baltique et qui comportait dans sa cuisine... une série de boîtes de fromages des temps anciens. Pourquoi ce rêve ?

Parce que cela permettrait d'avoir de nouvelles informations sur le **florion des moines**, dont nous assurons en cette année du millénaire la renaissance et qui permet de récompenser aujourd'hui le vainqueur d'une épreuve.

Bravo à tous et à toutes. Pierre COMTE



Le concert du prieuré du 17 juin : salle comble public comblé.

Le concert du prieuré a ouvert la saison estivale du millénaire. Ce fut un beau succès.

Succès d'affluence, car initialement prévu pour une seule représentation, à 20h30, il a fallu, au vu du succès des réservations, en prévoir une seconde, à 17 heures. Au final : deux salles archi-pleines !

Mais succès artistique et émotionnel surtout. Les deux artistes y ont pleinement donné leur mesure. François-René Duchable a offert un programme aussi varié que séduisant, allant de T.Arbeau à Gershwin, en passant par Bach, Rimsky-Korsakov, Ravel, Beethoven, Chopin, Moussorsky, Liszt, sans oublier Claude Bolling. Précédé d'une présentation orale émouvante et spontanée, il s'est ensuite livré, comme à son habitude, à une exécution sensible et brillante de sa partie musicale. Son complice

Alain Carré, récitant des textes intercalés entre chaque morceau musical, n'a pas été en reste. Suivant une progression dramatique très étudiée, il a su faire revivre grands hommes et grands moments de la saga talloirienne. François de Sales et Berthollet furent naturellement à l'honneur de même que les grandes heures de l'ancienne abbaye, de la révolution française, de la résistance et, pour le temps présent, de l'arrivée pacifique des américains de la Tuft University.

Si la perfection artistique était au rendez-vous, l'émotion fut également de la partie. François Vuillaume, animateur de la commission musique de l'Association pour le millénaire et principal artisan du spectacle a su, avec talent et dans son style inimitable, faire revivre l'aventure humaine de la musique à Talloires et faire partager sa conviction : Talloires peut et doit cultiver sa vocation musicale ! Gabriella Goldstein, qui lui a apporté tout son concours, a également été associée au succès de la soirée : à son corps défendant elle fut portée en triomphe à l'issue de la seconde représentation ! Soirée d'art et d'amitié, soirée inoubliable.



Millénaire de l'Abbaye de Talloires Saison 2018 : Programme des manifestations organisées ou soutenues par l'Association pour le millénaire à Talloires



- 9 juillet.** Ouverture de l'exposition : Les mille ans de l'Abbaye de Talloires. Salle du conseil de la mairie. 14 heures. Entrée gratuite.
- 12 juillet.** Vernissage de l'exposition : Les mille ans de l'Abbaye de Talloires. 18 heures. Entrée gratuite.
- 14 juillet.** 18 heures. Pose de la pierre commémorative du millénaire. Place de la mairie.
20 heures. Défilé spécial Révolution française. Départ place du centre village, arrivée au port.
- 16 juillet.** Conférence : Le christianisme dans les Alpes autour de 1018. Jean-Paul Deremble. Les lundis du prieuré. Prieuré de Talloires. 20 heures 30.
- 19 juillet.** Journée. Atelier calligraphie au port.
Soir. Concert « The Grégorian Voices ». Eglise du village. 20 heures.
- 26 juillet.** Laine et soie. Ateliers médiévaux : filage, cordage...
- 26 juillet.** Musique médiévale dans le village. Bourg et Angon
- 29 juillet.** Messe à Saint-Germain, premier prieur du monastère de Talloires. Eglise de Saint-Germain, 9h30.
- 3 août.** Marche commémorative. Départ de l'Abbaye 9h30. Arrivée église de Saint-Germain. Rendez-vous 11 h pour présentation de l'église. Retour par le Chesnay 12h 30.
- 4 août.** Boutique d'apothicaire au port. Evocation de Benoît Voysin célèbre apothicaire de Talloires.
Forge pour enfants au port.
- 8 août.** Musique médiévale dans le village.
- 11 août.** Jeux en bois pour les enfants au port.
- 15 août.** De Talloires à Ramponnet. Départ église de Talloires 9h 30.
- 16 août.** Jeudi Art et artisanat, atelier calligraphie.
- 27 août.** Conférence. Moines et industrie : la genèse médiévale de l'industrie. Pierre Musso. Les lundis du prieuré. Le Prieuré de Talloires. 20h 30.
- 31 août.** Groupe folklorique du lac.
- 2 septembre.** Montée de la Tournette du millénaire. Visite des chalets et évocation des alpages au temps des moines. Prix du millénaire.
- 15-16 septembre.** Journées du Patrimoine sur le thème du millénaire.
- visite guidée du village.
- visite exceptionnelle des peintures espagnoles de 1744
- présentation de tableaux de l'abbaye au 18^{ème} siècle.
- Prix du millénaire pour les participants au concours artistique.
- 21 septembre.** Concert à l'Eglise de Saint-Germain. Musique en Savoie de la fin du Moyen-âge au 18^{ème} siècle. Ensemble La Reverdie. Direction Henri Murgier.
- 22 septembre.** Colloque « Millénaire de l'Abbaye de de Talloires » organisé par l'Académie salésienne. Communications en matinée de 8h 45 à 12h 30, après-midi de 14 h à 18h. Réunion de clôture de 18 h à 18h 30.
Grande soirée de gala du colloque à l'Abbaye.

Manifestations continues toute la saison.

- Menus « millénaire » dans les restaurants.
- Vente de produits labellisés millénaire dans les commerces de Talloires.
- Vente de cartes postales du millénaire.

Manifestation en cours de finalisation. Concert à l'église de Montmin..

En ce qui concerne cette rubrique, merci de noter que les informations transmises par les associations peuvent ne pas représenter la position de la municipalité. D'autre part, elles ne pourront être publiées qu'en fonction de la place disponible. La rédaction.

Chamois Volants SupAir – Open du lac d'Annecy



Les 9 et 10 juin, une météo incertaine a contraint les Chamois Volants à modifier l'organisation de la compétition Elite qui devait réunir les meilleurs pilotes de parapente français. Si le dimanche un fort vent du sud annonçait d'annuler la journée, le samedi une manche courte (54 kms) mais très technique et sélective était courue malgré une forte nébulosité et des plafonds bas (altitude maximale possible). Le vainqueur Julien Wirtz, pilote de l'équipe de France et membre des Chamois Volants, terminait son parcours en 2h09.



Sur les 52 pilotes au départ, 23 bouclaient le parcours mais tous avaient le sourire grâce à la bonne humeur des bénévoles qui leur prêtaient assistance. Nul doute que l'an prochain, avec le concours d'une météo plus favorable et l'appui de SupAir, entreprise partenaire de l'événement, les Chamois Volants seront à même d'organiser une nouvelle fois une des compétitions nationales les plus prisées. Auparavant, ils vous donnent rendez-vous le 29 septembre pour le BBQ de fin de saison. Ce sera l'occasion d'applaudir les résultats sportifs du club, de remercier toute l'équipe du HandiBi qui se dépense sans compter toute l'année pour faire voler des personnes handicapées mais aussi de fêter les **30 ans du club, créé à Talloires au printemps 1988**; Nous vous donnerons plus d'information dans une prochaine édition.



Jean-Paul Bonfanti
Président des Chamois Volants

Les photos sont de Karine Dupureur

CERCLE NAUTIQUE DE TALLOIRES

LE CNTALLOIRES DANS LA CONTINUITE...

Le CN Talloires est fier cette année de compter parmi ses licenciés une nouvelle adhérente : **Edwige ALFRED**.

D'autant qu'elle apporte pour sa première licence au CNT une très belle médaille d'argent aux championnats de France à l'aviron de mer en solo. (Mai 2018) Cela mérite que l'on s'arrête sur le parcours de cette jeune femme.

Restée fidèle à son premier club, l'étoile nautique de Creil depuis 1991, elle signe cette année avec le CNTalloires.

Cependant cette rameuse n'est pas inconnue dans notre baie. Les rameurs et rameuses du CN Talloires sont coutumiers de la croiser lors de ses entraînements. Depuis plusieurs années, c'est sur notre lac, qu'elle les peaufine.

Née le 5 Mai 1979, éducatrice sportive, Edwige a porté haut les couleurs du club de Creil et c'est pendant les stages qu'elle organise et encadre pour les compétiteurs de Creil aux Alérions qu'elle découvre et apprend à connaître le CNTalloires.

Lorsque sa vie familiale l'appelle à partager l'année entre Courchevel et Dousard, où elle passe l'hiver avec son compagnon Nicolas et leur fille Djoée, c'est en toute logique à Talloires qu'elle pose son bateau d'aviron de mer.

D'abord compétitrice d'aviron de rivière et lac, elle se confronte à l'époque à notre coache actuelle : Emmanuelle. Pourtant Edwige choisit de donner une autre direction à sa carrière sportive. Elle choisit l'aviron de mer. Après plusieurs titres de championne de France elle obtient un palmarès plus qu'honorable au niveau mondial.

En 2011 : premier titre aux championnats de mer à Bari en Italie (en double)

En 2014 : vice-championne du monde d'aviron de mer en solo en Grèce

En 2016 : 3^{ème} au championnat du monde d'aviron de mer en solo à Monaco

En 2017 : 3^{ème} aux championnats du monde d'aviron de mer en solo à Thonon les Bains

Prochaine échéance, les championnats du monde au Canada. Nous serons, bien sûr, tous derrière Edwige dans sa conquête pour un nouveau titre.

Pour l'ensemble de la section compétition nous serons en mesure prochainement de vous donner les résultats des différents championnats de France puisque ceux-ci se déroulent le 29-30 et 1^{er} juillet au Creusot pour les 13-14 ans et le 7 et 8 Juillet à Brives pour les rameurs 15-16-17 et 18 ans

Notre club sera fortement présent tant au Creusot avec le Quatre de Couple Barré.

Emmené par Hugo Faynot (**Vice-champion de la Zone Sud-Est en Skiff-14 ans**) chef de nage il sera accompagné de Séraphin Dutilleul- Timo Escriba-Paul Coulin –barré par Maxime Lyaret.

En catégorie Jeunes 16 ans à Brives la Gaillarde nous suivrons le quatre de couple composé de Roxane Grandmangin- Alix Lefebvre- Cassandra Lamarca et Lise Bouvier (4^{ème} aux championnats de Zone Sud est) et le double féminin –**Championnes de Zone Sud Est** : Emma Sarda et Julie Portier

Tandis que chez les J18 Talloires sera présent avec son double composé par Marie Claire Sorlier et Margot Ceccon.

Ces résultats sont la confirmation du bon comportement de nos rameurs et rameuses au cours de ce printemps (AIX les Bains- ANNECY LE VIEUX- TALLOIRES et surtout lors de la Régate Internationale de MACON où le samedi 2 Juin notre coache a placé 100% de ses bateaux en finale avec surtout 100% de réussite puisque tous médaillés. Une bonne préparation pour les futurs championnats et surtout une reconnaissance pour nos rameurs et notre coache dont le travail est reconnu par ses pairs.

Seul petit bémol ce printemps : Le challenge des jeunes rameurs : Jeudi 10 mai qui s'est tenu sous une pluie froide et battante toute la journée ce qui n'a pas



empêché la manifestation d'être maintenue mais qui a freiné les spectateurs (parents et amis). Cependant il est important de noter que le CNT avait répondu favorablement à la demande de P- Comte pour organiser 2 courses loisirs afin de participer au Millénaire de Talloires. Départ du Port des Américains et arrivée en face de l'Abbaye avec pour récompense... le Fromage LE FLORION DES MOINES REMIS PAR PIERRE COMTE.

Quelques résultats pour illustrer ces bons résultats

Macon Régates internationales-Double Juniores Fille : Margot Ceccon et Marie Claire Sorlier(1^{er})

Double J 16 filles : Emma Sarda et Julie Portier(3^{ème})

Quatre de couple barré J13 ET J14 : Hugo Faynot Séraphin Dutilleul Paul Coulin et Timo Escriba barré par Maxime Lyaret (3^{ème})

Maintenant il nous faut passer à la saison d'été.

Cet été, nous accueillons **Salomé DE MONTARD** pour épauler Emmanuelle lors de cette saison. Elle a pris ses fonctions le 14 juin et sera présente jusqu'à mi-Septembre.

Rappelons que le club reste ouvert 7 jours sur 7 aux heures d'ouverture de la plage puisque nous sommes dans l'enceinte de cette dernière et qu'il est obligatoire de vous acquitter du droit d'entrée pour venir au CNT.

Le CN Talloires répondra à vos demandes de location de Kayak- Paddle et location de Catamaran.

Stage à la demande. Contacter le 04 50 60 79 92

Le comité du CN Talloires remercie au nom de l'ensemble de ses adhérents la mairie qui leur a octroyée la subvention municipale.2018

Actuellement le comité planche sur le changement du ponton actuel, pour une installation d'un ponton flottant (plus fonctionnel-sécurisé et adapté aux activités). Nous espérons fortement arriver à finaliser ce projet mais le coût élevé appelle à réflexion et à recherche de partenariat.

Malgré notre appel à enlever les bateaux «épaves» dans le jardin public les propriétaires sont restés absents.

A ce jour place aux activités nautiques plus estivales. La saison d'aviron loisirs s'est terminée fin juin. Prochain RDV en Septembre pour tous. N'hésitez pas à faire connaître la section loisirs et à contacter Emmanuelle si vous désirez commencer une section aviron en compétition. Les demandes et les contraintes d'horaires sont étudiées au cas par cas.

Pour les scolaires et le périscolaires nous nous tenons prêts pour répondre à la demande de la municipalité et de l'école.

Les compétitions se sont terminées le 9 Juillet 2018. Le comité du CNT tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont permis de maintenir l'ouverture du club chaque week-end.

Prochain Rendez-vous pour tous, **le Bal du 14 Juillet**.

Le CN Talloires tiendra la buvette. Nous vous remercions de votre venue.

Bon été à tous à très bientôt



Isabelle Berthet et son comité

ANCIENS COMBATTANTS de TALLOIRES et sa SECTION UNC – Alpes

REPAS du 15 MARS 2018

Le jeudi 15 mars pour notre repas amical, nous avons pris de la hauteur pour être accueillis au chalet « La Pricaz », par son propriétaire M. Favre-Félix. C'était le traditionnel repas « plat unique ».
Le temps est maussade qui se transformera vite en neige, pluie et vent.
Le président François de Conigliano, remercie les amicalistes qui ont fait le déplacement et regrette l'absence de dernière minute de M. et Mme Claude Gaudeaux.
Il donne les dernières nouvelles des amicalistes actuellement en souci de santé et se réjouit du retour de son secrétaire Jean-Paul Poirier absent depuis 11 mois.
Enfin il rappelle quelques anniversaires à venir.
Quand l'heure de se séparer se précise, malgré la neige et la pluie, tous sont heureux de s'être retrouvés autour d'une « bonne table ».
A bientôt pour la prochaine rencontre.

Jean-Paul Poirier



CEREMONIE DU 8 MAI 2018



« La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ! ».

Ainsi commençait l'allocution radiophonique du général de Gaulle ce mardi 8 mai 1945 à 15 heures précises. A 15 heures 15, toutes les cloches et les sirènes du pays retentissaient, déclenchant des scènes de liesse dans tout l'hexagone. C'était il y a 73 ans et les anciens, porteurs de cette mémoire, s'en souviennent comme si c'était hier !

Aussi en ce jour anniversaire, monsieur le maire Jean Favrot, sa municipalité et l'amicale des anciens combattants avec son président François de Conigliano ont invité les Talloiriens à venir se recueillir un moment au pied du monument aux morts de la commune, en souvenir de cette période sombre de notre histoire et en respect pour tous ces morts, déportés, martyrs, blessés dans leur âme et dans leurs corps, pour leurs veuves, pour leurs orphelins restés dans la souffrance.

Appel au drapeau, dépôt de gerbe par le maire et le président de l'Amicale des anciens combattants. Sonnerie aux morts, minute de silence suivie de la Marseillaise interprétée par les enfants des écoles venus nombreux avec leurs enseignantes.

M. le maire lit le message de Mme Darrieusecq, Secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants. Puis les participants se dirigent vers le square Astier, instituteur de Talloires, résistant, mort en déportation. Une gerbe est déposée au pied de la stèle.

Lecture par le président des anciens combattants d'un message de l'UNC (Union Nationale des Combattants).

Sonnerie aux morts, minute de silence, de nouveau la Marseillaise interprétée par les mêmes élèves et très applaudie.

Merci aux Talloiriens venus très nombreux, aux enfants et à leurs professeurs.

Un vin d'honneur regroupera les participants dans les locaux de l'école.

François de Conigliano

REPAS du 7 JUIN 2018



L'Amicale des anciens Combattants de Talloires a organisé son traditionnel repas de printemps « aux Grillons » à Angon. Comme à son habitude, le sourire de Mme Aurélie Blanchin accueille les amicalistes pour ce repas.

M. François de Conigliano, président de l'Amicale, souhaite la bienvenue aux convives. Il demande une minute de recueillement en mémoire de Louis Mounier, membre actif du bureau, décédé tout récemment sur sa terre familiale de Corse. Il souhaite ensuite quelques anniversaires passés ou très proches. Il évoque le prochain voyage en Ardèche des 26 et 27 septembre, en rappelant que, pour ce faire, il faudra être 20 participants au moins.

Les convives sont invités à se diriger vers le bar où l'apéritif leur sera servi.

Suit la traditionnelle photo de groupe, puis le repas toujours de qualité, convivial et amical.

Les échanges et discussions vont bon train, la bonne humeur est là, il va falloir se quitter, mais bientôt, c'est certain nous aurons le plaisir de nous retrouver.

Jean-Paul Poirier

CEREMONIE du 18 JUIN 2018

Le 18 juin 1940, au lendemain de l'annonce de l'armistice, le général de Gaulle appelait depuis Londres les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat. Un combat qui fut mené pendant 4 ans au prix de sacrifices et de souffrances et qui permit la libération de la France.

Dans son appel du 18 juin, le général de Gaulle déclarait : « Quoiqu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »

En cette journée nationale, réunis au square Astier, les Talloiriens ont rendu hommage au général de Gaulle, chef de la France Libre, à tous ceux qui l'ont rejoint et à tous les Résistants qui ont défendu une certaine idée de la France et de ses valeurs.

La fanfare de Menthon Saint-Bernard « Les Echos des Dents de Lanfon » sous la direction de son chef Laurent Nycollin était présente pour cet événement.

Sonnerie « Au Drapeau »

Dépôt de gerbe par M. le maire, le docteur Jean Favrot et le président des Anciens Combattants François de Conigliano.

Sonnerie aux morts, minute de silence à la mémoire de tous les morts civils et militaires.

La Marseillaise et le Chant des Partisans clôturent la cérémonie.

L'assistance et les intervenants sont conviés à un vin d'honneur offert par la mairie.



François de Conigliano

Amicale de la Cigogne



L'assemblée générale s'est tenue le 20 avril dernier sous la présidence de Daniel Boa. Après la présentation du bilan moral, le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

Les seules recettes proviennent de la vente des cartes de membre (10 € par famille, tarif inchangé pour 2018) et de la fête du pain du 09 juillet 2017. Les 167 pains fabriqués dans le four de Rovagny avec amour, mais surtout avec de la farine et d'autres ingrédients par nos experts Claude, Paul, Jean et Didier ont tous été vendus ... je parle des pains bien sûr.

La vente des pâtisseries maison et des boissons rafraichissantes consommées avec modération ont

complété cette recette.

Merci à toutes les personnes qui ont participé activement à cette manifestation, de quelque côté qu'ils soient de la buvette.

Et en 2018 ?

La fête aura lieu le 22 juillet sous d'aussi bonnes conditions, tout le monde l'espère.

Puis nous répondrons à l'invitation de nos amis Alsaciens en nous rendant les 08 et 09 septembre prochains à Ruelisheim pour fêter le 35^{ème} anniversaire du jumelage.

A tout bientôt donc et avec grand plaisir ...



STAGE DE DOCU-CINÉMA : POUR LES 12-15 ANS CET ÉTÉ

animé par Denis de Montgolfier, réalisateur

Les dates de juillet du 23 au 27 juillet

Les dates d'août : du 20 au 24 / du 27 au 31 août

Au choix, 1 semaine ou 2 semaines

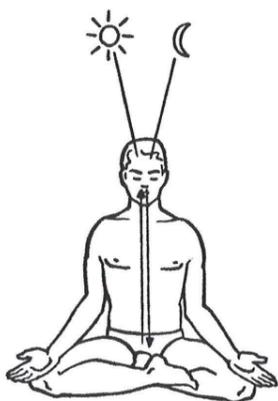
Contact inscriptions : 06 95 95 60 92

ddm99@me.com



Yoga à Talloires

YOGA DE L'ENERGIE à TALLOIRES



Les stages auront lieu les **21 juillet à la plage d'Angon** si il fait beau à 9h15 ou salle de St Germain .

Pour début septembre 2018 les cours à Montmin ont lieu les MARDIS matin de 10h00 à 11h15

Les cours à Talloires le 22 septembre à la salle de motricité et le 6 octobre et le 20 octobre

renseignements et inscriptions :

Claire Triby Bornet

04 50 60 67 91 ou 06 89 89 27 20

ct74210@gmail.com

Cours animés par Sabrina Mignotte

Bonjour à tous,

Améliorer son bien-être physique et mental, sa souplesse, sa force et son endurance, son équilibre et sa coordination ... Garder son corps en bonne santé ...

Voilà ce que je vous propose à nouveau pour l'année 2018-2019.

Dès la rentrée, vous pourrez me retrouver :

Lieu : Salle de motricité de l'école de Talloires - Talloires :

- **Mardi 19h - 20h** : cours de **Pilates** : renforcement des muscles profonds.
- **Mardi 20h - 21h** : cours de **Vinyasa Yoga**.
- **Jeudi 19h - 20h** : cours de **gym Pilates**.
- **Jeudi 20h - 21h** : cours de **Hatha Yoga**.



STAGE DE DANSE ORIENTALE EGYPTIENNE

Au Centre Les Alérions les 14-15-16 juillet, un voyage en Egypte avec Audrey Bordereau pour un stage de danse orientale égyptienne. Ateliers danse avec musicien en live, ateliers percussion, barre au sol, ateliers rythmiques.

Programme d'une journée

10h-12h30 : danse

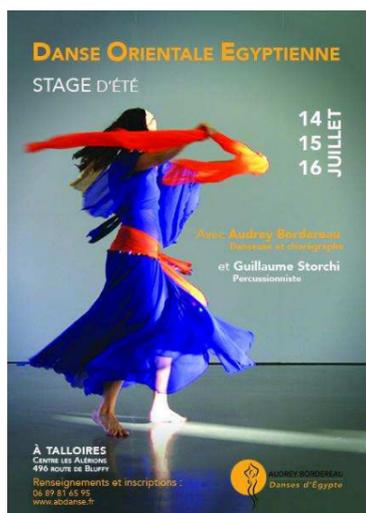
15h-16h : atelier musique

16h30-18h : danse

Stage tous niveaux

Nombre de places limité

Inscriptions www.abdanse.fr ou 06 89 81 65 95



"SAEM/Montmin - Station de ski toujours dynamique"

Saison d'hiver 2017/2018 positive malgré une météo très variable (brouillard, pluie) peu agréable surtout pour les petits skieurs.

Seulement 9 jours de beau temps pour 45 jours d'ouverture. La mise en service du fil-neige, usage gratuit, a permis aux tout débutants de découvrir les joies de la glisse, accompagnés par leurs parents ou nos moniteurs toujours aussi dynamiques. Cet équipement a facilité l'accès au petit télésiège Baby du Col en réduisant la longueur, parfois conséquente, de la file d'attente. L'équipe de bénévoles a assuré, comme les années précédentes, un fonctionnement sans accrocs, en sécurité et toujours dans la bonne humeur. Bien sûr en semaine la constitution de l'équipe est un peu plus complexe, beaucoup de bénévoles ont un job, et donc pendant les vacances scolaires nous faisons appel à l'intérim pour compléter le groupe. Le bénévolat s'essoufferait-il? Peut-être un peu...mais maintenant que nous sommes Talloires-Montmin le vivier de bénévoles de Talloires est une garantie pour l'avenir; quelques-uns ont déjà délaissés les bords du lac pour nous rejoindre l'hiver; d'autres suivront ?

A saison favorable, recettes correctes et donc renouvellement partiel du parc de location ski pour vous proposer du matériel répondant à vos attentes. Le chalet billetterie/location est petit, trop petit vous l'avez constaté. Soutenu efficacement et matériellement par la commune la construction d'un nouveau chalet est lancée; le dossier administratif et réglementaire est compliqué et demande beaucoup de temps. La concrétisation de ce projet est compromise pour la saison prochaine, mais pour l'hiver 2019/2020 nous pourrions offrir un accueil plus fonctionnel et confortable.

Nous vous souhaitons des vacances ensoleillées, douces et à votre goût; prenez des forces, vous en aurez besoin pour nous accompagner l'hiver prochain.



DES NOUVELLES DE LA COMPAGNIE DE THEATRE DE TALLOIRES – MONTMIN – La « NI CHIS NI MUS »

Après *Les Vieux Os* d'Emmanuelle Destremau, la compagnie a le plaisir de vous présenter la nouvelle pièce qu'elle prépare pour février 2019. Nous avons choisi cette année de monter *Débrayage* de Rémi De Vos, une comédie à sketches, comme on pourrait le dire du cinéma à sketches des comédies italiennes.

Dans une société dominée par l'argent et le statut social, où le chômage règne, ces séquences mettent en scène des individus prêts à tout pour ne pas perdre leur emploi, ou ne pas en retrouver, en tout cas pour survivre à tout prix dans cette jungle moderne. D'autres auteurs avant De Vos ont abordé le monde du travail. Certains avec beaucoup de sérieux ; d'autres avec humour : c'est cette voie qu'emprunte notre auteur, voie qui est chère à la troupe car nous aimons rire de nous-mêmes !

Rémi De Vos, né à Dunkerque, est un auteur de théâtre parmi les plus joués en France et à l'étranger, ses pièces sont traduites en quinze langues et publiées aux Éditions Actes Sud-Papiers.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui sont venues assister à notre spectacle *Les Vieux os* au mois de novembre dernier (© David Tasset). Tout s'est parfaitement déroulé grâce au soutien et à la réactivité des acteurs de la vie locale, Ludovic, Nora, Hélène et Pascale, merci !

Hélène Charmay, pour la Compagnie Ni Chis Ni Mus.



Viking Club Talloires 20 ANS

Le Viking Club de Talloires a célébré son 20^{ème} anniversaire le 7 avril 2018 au restaurant « Le Mulligan » au Golf de Talloires en présence de 75 membres et conjoints.

Le Club, qui est fondé sur les anciens principes scandinaves de baignade hivernale, avait 5 membres à son début et compte maintenant 70 « vrai » vikings et une importante liste d'attente causée par la capacité du sauna étant limitée.

Le fondateur et président, Rask SCHMIDT, a remercié les Vikings pour leur amitié, respect et pour l'atmosphère toujours familiale et conviviale qui règne au Club. Les membres, de leur côté, ont contribué avec leurs esprits de fête habituel sous forme de chansons, quizz et sketches et la tribu a dansé jusqu'au bout de la nuit. Une soirée et un anniversaire très réussie !



Les 17 comédiens des ateliers théâtre du CAM vous remercient vivement pour le bonheur d'avoir joué au cinéma de Talloires, le samedi 9 juin 2018 !
Merci à Monsieur LE MAIRE de Talloires et à toute son équipe.

Amélie LEFEBVRE.



AMEP



L'invasion silencieuse...

La météo reverdit nos jardins, avec une bonne dose d'eau cette année !

Depuis plusieurs printemps, notre petite association relève les points d'implantation et de développement d'une espèce végétale exotique dit invasive : la renouée du Japon.

Cette plante d'ornement est une véritable conquérante, qui se plaît à éradiquer les autres espèces pour s'approprier leurs sols. Souvent au bord des cours d'eau, le long des routes, elle est transportée naturellement ou mécaniquement ce qui aggrave sa dispersion.

Une graine ou une infime partie de racine suffit à générer un nouveau plant, qui grandit jusqu'à trois mètres en très peu de temps. Cette nouvelle plante engendre une nouvelle colonie, puis une autre, et une autre, etc...

L'éradication se complique avec le temps car s'il on la laisse se propager, ses rhizomes courent sous terre, traversant parfois les routes par dessous. Lorsqu'elle se développe dans du déblais, à coup sûr le prochain chantier ou remblais sera contaminé.

Les racines se développent horizontalement sous terre, en produisant des substances écartant les autres espèces ce qui lui laisse le champ libre! Les abords des cours d'eau se retrouvent donc fragilisés. Les matériaux n'étant plus fixés ils seront facilement emportés lors d'épisodes orageux comme en ce moment...



Le fauchage régulier ou l'arrachage des jeunes pousses restent le moyen le plus aisé d'affaiblir la plante, bien qu'il faille répéter l'opération plusieurs années de suite pour s'en débarrasser, d'autres méthodes plus lourdes existent mais hors de portée des particuliers : bâchage, décapage...

En bref, bien que mellifère, cette plante est un vrai petit soldat et le front s'élargit chaque année un peu plus sur le territoire de la nouvelle commune :



abords des ponts de St Germain, la Perrière, Rovagny ; à Angon, Balmette, presque tout le long du chemin du Colombier, dans Rovagny, à la Pirraz, sur la route forestière et même dans les massifs récemment créés à l'entrée du Bourg.

Malheureusement cette liste s'allonge chaque année.

Si nos ruisseaux débordent parfois, nos poubelles débordent tout le temps !

La situation est flagrante à Montmin puisque les containers sont communs pour les hameaux. Regroupés aux différents points de collecte, ils offrent un spectacle navrant avec leur couvercles bâillants d'embonpoint. Et ce n'est pas



la faute de la fréquence de collecte.

Ils est grand temps de prendre conscience que le recyclage volontaire est une solution facile et dans l'air du temps : les déchets recyclés sont valorisables et coûtent à la communauté 3 fois moins cher à traiter que tous ceux qui partent à l'incinérateur.

Les déchets organiques sont compostables à l'infini et vos jardinières peuvent s'en nourrir !

Le recyclage du verre, même s'il rapporte peu, est bien installé dans les mœurs. Notons qu'il faut bien sur placer les bouteilles dans les containers verts et pas dans des sacs transparents au sol...

La collecte des "encombrants" à disparu depuis plusieurs années maintenant, mais les déchets encombrants ont la peau dure et ce sont les employés communaux qui doivent s'en occuper au final. Encore une dépense répercutée sur la communauté qui pourrait simplement être évitée en utilisant les déchetteries de Faverges ou de Menthon.

Le carton d'emballages ou "carton ondulé" ne bénéficie pas encore d'un mode de collecte dans notre commune. Rappelons que les cartons peuvent être recyclés à l'infini et que les déchetterie de Faverges et Menthon les reçoivent à bras ouverts.

Cependant, une quantité irréaliste de cartons est toujours déposée dans les containers à ordures, parfois même emballés pour passer inaperçus ! Les containers jaunes en prennent aussi pour leur grade ! Encore une dépense en extra dont la communauté pourrait bien se passer : les containers de recyclage qui contiennent une quantité trop importante de cartons ondulé sont refusés ou pénalisés par les centres de tri !

Le papier aussi, comme celui sur lequel cet article est imprimé, se recycle très bien dans les containers jaunes. Sans s'en rendre compte, on en utilise au moins une bonne dizaine de kilos par an ! Ce sujet paraît léger, voir ennuyeux. Les poubelles ça n'intéresse personne, mais en 2012 à Aviernoz, la population du village et celle des communes avoisinantes s'est soudainement sentie très concernée par l'enfouissement des mâchefers d'incinération dont personne ne veut à côté de chez lui...

Pensons un peu plus à ce que nous voulons laisser à nos enfants, petits-enfants et adoptons aujourd'hui des idées pour demain.

Cette année encore, les populations d'abeilles sont en déclin. Les abeilles pollinisent les fleurs, les plantes, les vergers, les vignes, les céréales, les légumes et produisent de nombreux délices ou remèdes pour les humains. Il est extrêmement facile de leur rendre l'appareil adoptant le principe de fauche tardive, ou de laisser certaines zones de vos jardins sans tondre avant la fin de l'été.

Bel été, rendez vous cet automne...

François Chatelain

ASSOCIATION MEMOIRE et AVENIR du SITE de SAINT-GERMAIN



L'Association a tenu son **Assemblée générale le 27 avril 2018**. Bonne mobilisation des adhérents, présents ou représentés (108 sur 139) Association vivante et active.

Bilan positif de l'exercice écoulé.

L'association poursuit son action : protection de la mémoire et de l'avenir du site de Saint-Germain dans **deux directions** : respect de la volonté des fondateurs de 1835 et des donateurs de 1974, **animation** du lieu.

Animations. La célébration du millénaire de l'abbaye ne peut oublier Germain, fondateur du monastère, premier prieur et ermite.

Sont prévues

- 1 - **2 visites** du site de l'église jeudi 12 juillet à 11h et vendredi 17 août à 11h.
- 2 - Présence de Germain dans le cadre de l'**exposition** du millénaire
- 3 - Présence de Germain au **colloque** du 22 sept : Saint Germain entre légende et histoire
- 4 - **Journées du Patrimoine** : Samedi 15 sept. à 15h à l'église : Présentation du procès de canonisation du saint –

Dimanche 16 sept. à 15h à l'église : Germain, moine fondateur et ermite

A bientôt, peut-être, autour de Saint Germain.

Le 19 juin 2018 Jeanine de Conigliano

L'ÉCONAVETTE Navettes gratuites Free shuttles

LIGNE 1 / LINE 1

Talloires Centre ↔ Col de la Forclaz
↔ Saint Germain ↔ Mairie de Montmin

Talloires Centre	09:45	11:40	15:45	18:15	19:25
Rond-Point Ecole	09:47	11:42	15:47	18:17	19:27
Carrefour Les Granges	09:52	11:47	15:52	18:22	19:32
Haut de Perroix	09:54	11:49	15:54	18:24	19:34
St Germain Ermitage Tunnel	09:57	11:52	15:57	18:27	19:37
Cascade	09:58	11:53	15:58	18:28	19:38
St Germain Ecole	09:59	11:54	15:59	18:29	19:39
Rovagny	10:04	11:59	16:04	18:34	19:44
Col de La Forclaz	10:10	12:05	16:10	18:40	
Le Villard	10:15	12:10	16:15	18:45	
Mairie de Montmin	10:17	12:12	16:17	18:47	
Le Villard	10:19	12:14	16:19	18:49	
Col de La Forclaz	10:25	12:20	16:25	18:55	
Rovagny	10:30	12:25	16:30	19:00	
St Germain Ecole	09:30	10:35	12:30	16:35	19:05
Cascade	09:31	10:36	12:31	16:36	19:06
St Germain Ermitage Pont	09:32	10:37	12:32	16:37	19:07
Haut de Perroix	09:34	10:39	12:34	16:39	19:09
Carrefour Les Granges	09:35	10:40	12:35	16:40	19:10
Talloires Centre	09:40	10:45	12:40	16:45	19:15

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la circulation. / Timetable may vary according to traffic.

Liaison TALLOIRES - ANGON - DOUSSARD : gratuit
 • Départ de Talloires (au Rond-Point Ecole) : 9h45 - 11h45 - 13h45 - 17h - 19h30 (arrêt Angon 3 min plus tard)
 • Départ de Doussard : 9h - 11h - 13h - 14h30 - 17h45 (arrêt Angon 28 min plus tard)
 À Doussard, correspondance pour La Sambuy (gratuit)
Connection TALLOIRES - ANGON - DOUSSARD : free
 • Departure from Talloires (place : Rond-Point Ecole) : 9:45 am - 11:45 am - 1:45 pm - 5:00 pm - 7:30 pm
 • Departure from Doussard : 9:00 am - 11:00 am - 1:00 pm - 2:30 pm - 5:45 pm
 From Doussard, connection with La Sambuy (free)
INFORMATION : Office de Tourisme des Sources du Lac d'Annecy / Tourist Office «Les Sources du Lac d'Annecy» - Tél. 04 50 44 60 24
www.sources-lac-annecy.com / www.talloires-lac-annecy.com

L'ÉCONAVETTE Navettes gratuites Free shuttles

LIGNE 2 / LINE 2

Talloires Centre ↔ Atterrisage parapente (Landing area for paragliding) ↔ Planfait

Talloires Centre	12:45	16:50
Rond-Point Ecole	12:47	16:52
Atterrisage Parapente	12:53	16:58
Carrefour Les Granges	12:55	17:00
Haut de Perroix	12:58	17:03
St Germain Ermitage Tunnel	13:00	17:05
Cascade	13:01	17:06
St Germain Ecole	13:02	17:07
Ponnay	13:05	17:10
Planfait (arrivée)	13:15	17:20
Planfait (départ)	13:15	17:50
Ponnay	13:20	17:55
St Germain Ecole	13:23	17:58
Cascade	13:24	17:59
St Germain Ermitage Pont	13:25	18:00
Haut de Perroix	13:28	18:03
Carrefour Les Granges	13:30	18:05
Talloires Centre	13:35	18:10

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la circulation. / Timetable may vary according to traffic.

Groupes 12 personnes maxi. Le nombre de parapentistes par navette sera limité en fonction de la fréquentation.
 Groups 12 people maxi. The number of paragliders by shuttle will be limited according to seating.

Cet été à Talloires-Montmin, laissez votre voiture et découvrez les charmes du village, du lac jusqu'aux montagnes, grâce à l'Éconavette.
 This summer in Talloires-Montmin, leave your car and discover the charms of the village, from the lake to the mountains thanks to the Econavette.

Information & contact

Mairie Office de tourisme
 Tél. 04 50 66 76 54 Tél. 04 50 45 00 33

HORAIRES LIGNES ÉTÉ SUMMER BUS TIMETABLE

Tous les jours du 7 juillet au 31 août 2018
 Everyday from 7th July to 31st August 2018

Navettes gratuites / Free shuttles
 Correspondance possible avec la navette de Doussard
 Connection available with Doussard



Talloires ↔ Montmin



L'ÉCONAVETTE

www.talloires.fr



TOUR DU LAC D'ANNECY À VÉLO



Bénéfices de la bicyclette



Et si on se faisait une toile....

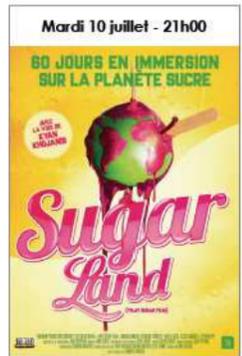
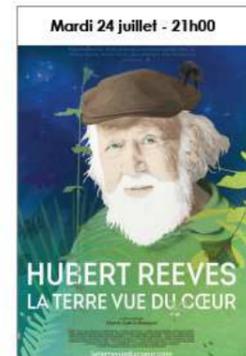


CINEMA DE MONTMIN

La séance à lieu le 4ème samedi du mois



cinetalloires
cinematalloires.fr



POLICE MUNICIPALE



POLICE MUNICIPALE

Pour assurer la sécurité sur notre grand territoire pendant la période estivale, nous recrutons habituellement 4 agents ASVP qui rejoignent Yannick, le seul agent permanent.

Début 2018 nous avons décidé de nous attacher les services d'un

agent supplémentaire à l'année, souhaitons donc la bienvenue à Steven.

En lissant sa durée de travail, nous diminuons drastiquement le nombre d'heures de travail supplémentaires des autres agents et l'impact sur la masse salariale annuelle est très faible.

En revanche, cela permet une meilleure présence, notamment tous les jours de semaines, pendant les congés et les week-ends, y compris en soirée, en période touristique. L'ordre, la sécurité, la sureté et la salubrité publics n'en seront qu'accrus.

Nos policiers sont aussi équipés depuis cette année de jumelles afin de procéder à des contrôles de vitesse, principalement dans les hameaux, où la sécurité des personnes, notamment des plus petits, est souvent mise à mal par des conduites excessives.

Même s'il n'y aura pas de « retour sur investissement », puisque les éventuelles amendes seront perçues par l'Etat, c'est une dépense qui s'avère pertinente pour la sécurité de nos concitoyens et des nombreux touristes qui ont choisi Talloires-Montmin comme destination de vacances.

Réservez leur un bon accueil ... aux touristes bien sûr mais aussi à nos agents !

Respect des règles de stationnement dans le Bourg.

Le 1^{er} juin marque chaque année l'entrée en vigueur de la « zone bleue » de stationnement dans le Bourg. Nous en profitons aussi pour insister sur des restrictions permanentes pas toujours respectées durant cet hiver... A partir du 1^{er} juin donc, réactivation des zones bleues (stationnement limité à 1 heure) devant la poste, route du Crêt en face de la galerie d'art « Abondance ».



Stationnement strictement interdit à côté de la zone bleue route du Crêt, l'Eco-navette de retour cette année reprend cet emplacement pour la pose et la prise en charge de ses passagers. De plus, les cars qui descendent dans les hôtels durant la saison, et les nombreuses sorties du club d'aviron avec sa remorque, rendent nécessaire la libération totale de cet emplacement. Les véhicules longs ont besoin de cet espace pour arrondir leur virage.

Stationnement strictement interdit place du Lavoir, sur le pont avant le rétrécissement de la chaussée entre les maisons en direction de la poste pour les mêmes raisons.

Les infractions à ces deux interdictions de stationner seront particulièrement sanctionnées car elles gênent l'accueil des groupes et l'activité professionnelle des établissements touristiques.

Stationnement interdit route du Port, en particulier à l'intérieur des chaînes qui délimitent un arc de cercle au niveau du slipway (mise à l'eau). Là aussi, il y a une vraie raison : les cars effectuent leur 1/2 tour à cet endroit, et les personnes mettant à l'eau leur bateau ont besoin de cette place pour effectuer les manœuvres de retournement avec leur remorque.

Stationnement interdit place du Lavoir et place des Vendangeurs (entre les pots de fleurs) à partir du 1^{er} juin.

Ces règles peuvent paraître contraignantes, mais elles sont nécessaires pendant la période estivale qui voit la population passer de 1 600 à 10 000 habitants environ.

Merci de respecter ces règles pour garantir le meilleur accueil possible aux estivants que nous espérons nombreux cet été.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Opération Tranquillité Vacances :

Ce service rentre dans les missions de la Police Municipale. Il suffit de vous rendre à la Mairie de Talloires-Montmin, et de remplir un formulaire d'information. Durant votre absence, nous effectuons des passages quotidiens à des horaires différents sur votre propriété.



Chiens en divagation

Depuis plusieurs semaines, nous avons constaté la présence récurrente de chiens en divagation sur la commune. En tant que propriétaire ou responsable de chiens, vous avez des devoirs et des obligations.

Pour rappel : L'article R.622-2 du code pénal : Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser DIVAGUER cet animal, est puni par une contravention de 2^{ème} classe (35 €). Tout constat de divagation fera l'objet d'une mise en fourrière (Les frais de capture et gardiennage restant à votre charge devront être acquittés auprès des services de la SPA de Marlioz) et d'une convocation auprès de nos services pour le paiement de la contravention.

AGENDA 2018 DES MANIFESTATIONS DE TALLOIRES-MONTMIN ET DU MILLENAIRE DE L'ABBAYE 1018-2018

15 juin – 19 août : Exposition de peintures de Guy Jay et Robert Desnoux
A l'Abbaye de Talloires. Entrée libre

Du 23 juin au 2 septembre : Ouverture des plages de Talloires

6-8 juillet : Rare Boat Show

Meeting du Riva Club de France en partenariat avec Maserati Annecy / Abbaye de Talloires

8 juillet : Passage de l'Etape du Tour

15 000 amateurs empruntant le même parcours que les pros du Tour de France Cycliste !

9 juillet (jusqu'au 23 septembre) : Millénaire de l'Abbaye - Ouverture de l'Exposition « Les mille ans de l'Abbaye de Talloires »

14h Salle de la mairie – Entrée libre

9 juillet : Conférence Les Amis du Prieuré

Django Reinhardt en Haute-Savoie
par Jean-Claude REY, membre de l'Académie florimontane
A 20h30 au cinéma de Talloires

10 juillet : Visite guidée du bourg et du patrimoine

16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

12 juillet : Marché au centre du village

12 juillet : Visite guidée de l'église et du site de l'Ermitage de St Germain à 11h

12 juillet : Réserve naturelle du Roc de Chère

Visite guidée avec l'Asters

12 juillet : Millénaire de l'Abbaye – Vernissage de l'exposition « Les mille ans de l'Abbaye de Talloires »

18h Salle de la Mairie – Entrée gratuite

13 juillet : Fête Nationale Repas et feux d'artifices de Montmin
www.montminnews.com

13 juillet : Concert « Les Petits Chanteurs de Saint André » 60 choristes de Colmar

Abbaye de Talloires

14 juillet : Millénaire de l'Abbaye – Pose de la pierre commémorative du millénaire

18h Place de la Mairie

Défilé spécial Révolution Française) 20h Départ centre village jusqu'au port de Talloires

22h feu d'artifice sur le port et bal

Du 14 au 16 juillet : Stage de danse orientale égyptienne

Avec Audrey Bordereau – centre les Alérions

16 juillet : Réserve naturelle du Roc de Chère

Visite à la tombée de la nuit avec l'Asters

16 juillet : Millénaire de l'Abbaye – Conférence Les Amis du Prieuré

Le christianisme dans les Alpes autour de 1018 par Jean-Paul DEREMBLE, universitaire, spécialiste de l'art chrétien.

20h30 au Prieuré de Talloires

17 juillet : Passage du Tour de France

17 juillet : Visite guidée du bourg et du patrimoine

16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

17 juillet : Ciné Plein Air

Plage de Talloires Espace Lac – Angon / Gratuit / 21h30

19 juillet : Réserve naturelle du Roc de Chère

Visite guidée avec l'Asters

19 juillet : Marché au centre du village

19 juillet : Marché d'Art et d'Artisanat

30 exposants / Port de Talloires 9h-20h

Millénaire de l'Abbaye – Atelier calligraphie

19 juillet : Millénaire de l'Abbaye – Concert « The Gregorian Voices »

Eglise de Talloires / 21h

21 juillet au 5 août : exposition ART RIVE DROITE à la Savoyarde

Chaque artiste, peintre ou sculpteur, confectionnera une œuvre rappelant le Millénaire de l'Abbaye et l'église monacale.

23 juillet : Conférence Les Amis du Prieuré

Fridtjof Nansen, explorateur polaire et bien plus par Bruno GIRAUDY, ingénieur
20h30 au Cinéma de Talloires

24 juillet : Visite guidée du bourg et du patrimoine

16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

26 juillet : Marché au centre du village

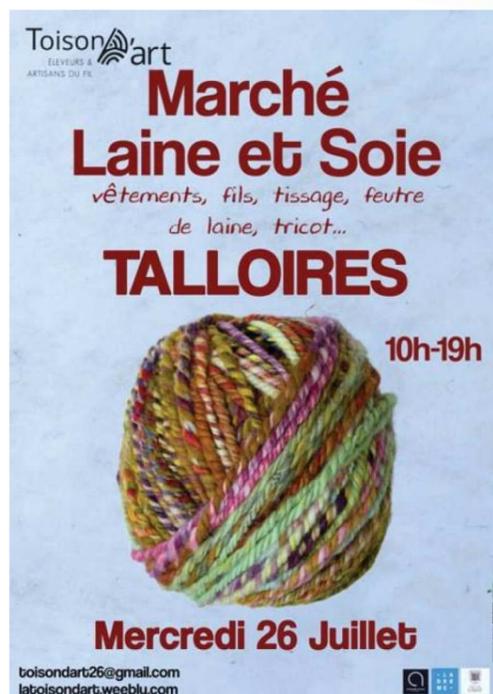
26 juillet : Réserve naturelle du Roc de Chère

Visite guidée avec l'Asters

26 juillet : Marché Laine et Soie

15 exposants - Port de Talloires 10h-19h

Millénaire de l'Abbaye – Ateliers médiévaux : filage, cordage...



28 juillet : **Millénaire de l'Abbaye – Musique médiévale dans le village**
(Bourg et Angon)

29 juillet : **Millénaire de l'Abbaye – Messe à St-Germain, premier prieur du monastère de Talloires.** *Le religieux dans le millénaire / 1018 = fondation d'un monastère par Germain, moine bénédictin.*
9h30 Eglise de St Germain

30 juillet : **Conférence Les Amis du Prieuré**
Les Savoie entre tradition et modernité par Guy LECOMTE, président fondateur du Club d'Entrepreneurs CHOISIR SAVOIE
A 20h30 au Prieuré de Talloires

30 juillet : **Réserve naturelle du Roc de Chère**
Visite à la tombée de la nuit avec l'Asters

31 juillet : **Visite guidée du bourg et du patrimoine**
16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

2 août : **Marché au centre du village**

2 août : **Marché d'Art et d'Artisanat**
30 exposants / Port de Talloires 9h-20h

3 août : **Millénaire de l'Abbaye – Marche commémorative « Sur les pas de Saint-Germain »**
Le religieux dans le millénaire / 1018 = fondation d'un monastère par Germain, moine bénédictin.
Départ de l'Abbaye 9h30. Arrivée église de St-Germain 11h pour présentation de l'église.
Retour Talloires par le Chesnay 12h30.

4 août : **Millénaire de l'Abbaye – Boutique d'apothicaire** sur le port
Evocation de Benoît Voysin, célèbre apothicaire de Talloires.
Forge pour les enfants sur le port

Du 6 au 11 août : Exposition de céramique de Stéphane Laperrière
A la Savoyarde – Entrée libre

6 août : **Conférence Les Amis du Prieuré**
Soulages « l'abstraction raffinée »
par Martha DEGIACOMI, historienne d'art, conférencière à la Fondation Pierre GIANADDA, en collaboration avec le Centre Pompidou.
A 20h30 au cinéma de Talloires

7 août : **Visite guidée du bourg et du patrimoine**
16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

8 août : **Millénaire de l'Abbaye – Musique médiévale dans le village**

8 août : **Pyroconcert dans les Jardins de l'Abbaye avec le Groupe vocal APOLLO 5**

Show musical et pyrotechnique « Mille bougies pour l'Abbaye »

9 août : **Marché au centre du village**

9 août : **Réserve naturelle du Roc de Chère**
Visite guidée avec l'Asters

11 août : **Millénaire de l'Abbaye – Jeux en bois pour les enfants** sur le port

13 août : **Conférence Les Amis du Prieuré**
Paris Pékin Express
par David BAVEREZ, investisseur basé à Hong Kong, auteur de Paris Pékin Express A 20h30 au Prieuré de Talloires

Du 13 au 26 août : Exposition de peintures de Lise Deléglise
La Savoyarde

13 août : **Réserve naturelle du Roc de Chère**
Visite guidée crépusculaire avec l'Asters

14 août : **Visite guidée du bourg et du patrimoine**
16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

15 août : **Millénaire de l'Abbaye – Cérémonie religieuse de Talloires à Menthon St-Bernard (Ramponnet)** dans l'esprit d'un pèlerinage
Le religieux dans le millénaire / 1018 = fondation d'un monastère par Germain, moine bénédictin.
9h30 Départ Eglise de Talloires

15 août : **Pèlerinage de la chapelle des 7 Fontaines à Montmin + repas**
www.montminnews.com

16 août : **Marché au centre du village**

16 août : **Marché d'Art et d'Artisanat**
30 exposants / Port de Talloires 9h-20h
Millénaire de l'Abbaye – Atelier calligraphie

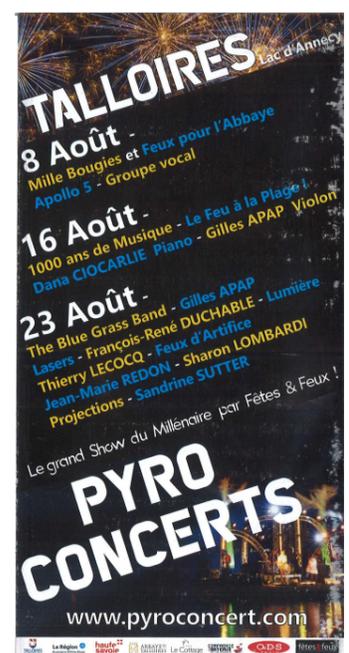
16 août : **Réserve naturelle du Roc de Chère**
Balade animée avec l'Asters

16 août : **Pyroconcert – 1000 ans de musique : le feu à la plage !**
Avec Dana Ciocarlie – piano et Gilles Apap - violon
Plage Talloires (derrière le Cercle Nautique)

17 août : **visite guidée de l'église et du site de l'Ermitage de St Germain à 11h**

18 Août : **Millénaire - Concert baroque du Quintet « Le Petit Trianon »** *(en cours de finalisation)*
Musique de la Renaissance au XVIIIe siècle / clavecin, pianoforte
Eglise de Montmin 20h30

20 août : **Conférence Les Amis du Prieuré**
Un homme sur Mars au XXIe siècle ?
par Philippe JACQUOT, président de l'Association d'astronomie Tycho Brahe
A 20h30 au Prieuré de Talloires



21 août : Visite guidée du bourg et du patrimoine
16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

23 août : Marché au centre du village

23 août : Réserve naturelle du Roc de Chère
Visite guidée avec l'Asters

23 août : Pyroconcert de Talloires en Baie de Talloires
Show musical et pyrotechnique
Le grand show du Millénaire de l'Abbaye de Talloires avec The Blue Grass Band – Gilles Apap violoniste à la folie virtuose – François-René Duchâble pianiste de renom – Thierry Lecocq (mandoline) – Jean-Marie Redon (banjo) – Sharon Lombardi (contrebasse) et Sandrine Sutter au chant avec lasers, lumières, feux d'artifice et projections en baie de Talloires.

27 août : Millénaire de l'Abbaye - Conférence Les Amis du Prieuré Moines et industrie : la genèse médiévale de l'entreprise par Pierre MUSSO, philosophe professeur émérite de science de l'information et de la communication
A 20h30 au Prieuré de Talloires

28 août : Visite guidée du bourg et du patrimoine
16h avec Xavier Crolard, guide du patrimoine

30 août : Marché au centre du village

30 août – 11 novembre : Exposition de peintures de Isabelle Allard
Abbaye de Talloires

31 août : Millénaire de l'Abbaye – Groupe folklorique du lac

1er septembre : Angon Kid Contest
Espace Lac Angon

2 septembre : Montée de la Tournette / 22^{ème} édition
Course et randonnée pédestre depuis la baie de Talloires (447m) au sommet de la Tournette (2351m).

Dans le cadre du Millénaire de l'Abbaye – Visite des chalets et évocation des alpages au temps des moines. Remise des prix du Millénaire.

3 septembre : Conférence Les Amis du Prieuré
Christine de France, fille d'Henri IV, duchesse de Savoie
par Anne NOSCHIS, historienne et romancière
A 20h30 au Prieuré de Talloires

6 septembre : Marché au centre du village

7 septembre : Concert « Hommage à Debussy à 2 et 4 mains »
Abbaye de Talloires

13 septembre : Marché au centre du village

15 septembre : Red Bull Elements / 7^e édition
Course de relais spectaculaire qui réunit 4 sports : nage libre, trail-running, parapente et VTT

15-16 septembre : Millénaire de l'Abbaye - Journées du Patrimoine

- Visite guidée du village
- Visite exceptionnelle des peintures espagnoles de 1744
- Présentation de tableaux de l'Abbaye au 18^e siècle (salle de la Savoyarde – 1^{er} étage)
- Prix du Millénaire pour les participants au concours artistique
Rendez-vous à l'église de St Germain

Samedi 15 septembre : 15 heures présentation du Procès de canonisation de Saint Germain (1883)

Dimanche 16 septembre : 15 heures Germain, moine fondateur et ermite
Expo permanente à la mairie

16 septembre : Talloires Ô Féminin / course de Swim & Run
Les femmes de Talloires à l'honneur : Mme Astier, Marthe Bouvard, Suzanne Lansé et Marguerite Bise

21 septembre : Millénaire de l'Abbaye - Concert à l'église de St-Germain
Musique en Savoie de la fin du Moyen-âge au 18^e siècle.
Ensemble La Reverdie. Direction Henri Murgier
et ses musiciens et leurs instruments d'époque

22 septembre : Colloque « Millénaire de l'Abbaye de Talloires »
Thème : Histoire de l'Abbaye – Sous l'égide de l'Académie Salésienne et l'Université Savoie Mont-Blanc regroupant 14 spécialistes qui confronteront leurs thèses sur la fondation de Talloires replacée dans son contexte historique.
2 lieux : Salle de l'Abbaye et grande salle de La Savoyarde
Communications en matinée de 8h45 à 12h30 et après-midi de 14h à 18h
Réunion de clôture de 18h à 18h30

Grande soirée de gala du colloque à l'Abbaye de Talloires

22 septembre : La Résistance / Course cyclo-touriste
Présentation de l'ancien curé Benoit de Talloires et de figures locales de la Résistance.

22 septembre: La Guinguette
19h00 - 23h00 Cabaret sous les étoiles / Plage de Talloires

29 septembre à 20h : Cinéma à Montmin

12 octobre : Soirée Dégustation « Gibier et Porto »
Abbaye de Talloires

13 octobre : vente de pain à Montmin

27 octobre à 20h : Cinéma à Montmin

2 novembre : Soirée Dégustation « La grandeur du champagne »
Abbaye de Talloires

7 novembre : Reprise de la belote les Amis de Montmin

9 novembre : Récital Mozart, Beethoven et les Musiques de l'Europe Centrale
Abbaye de Talloires

Programme non exhaustif et susceptible d'être modifié
Info sur www.talloires-lac-annecy.com



Dimanche 16 septembre 2018

3 niveaux - 3 parcours

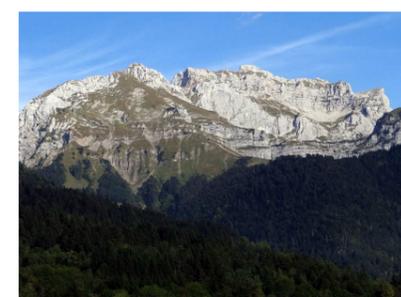
Choisis ta TÔF	Course	Nage	D+	Sections
TÔF Découverte	4 790 m	1160 m	40 m	11
TÔF Classique	10 570 m	1930 m	320 m	15
BesTÔF	18 340 m	3820 m	660 m	23

La Découverte et la Classique sont réservées aux équipes féminines
la BesTÔF est ouverte aux équipes mixtes



www.talloires.com

Talloires Ô Féminin



LES FRAMBOISES DE TALLOIRES-MONTMIN



Qui a eu cette idée folle de se lancer dans la production de framboises, à Montmin au hameau la Côte, en partant de rien, sur un terrain en pente et en faisant tout à la main ? C'est nous ! Ophélie et Antonin. Tout part d'une envie de changement de vie. Ophélie a fait des études d'agronomie et un doctorat en géographie ; après des années à travailler entre la France et les pays du Sud elle rencontre Antonin à Talloires. Antonin a fait un peu tous les métiers possibles, depuis arboriste-grimpeur jusqu'à commercial de parapentes. On a tous les deux des envies de travailler pour nous, de s'installer à la montagne et de faire quelque chose de concret et simple (enfin, « simple »...pas si simple en fait!). On décide de s'installer à Montmin et l'idée de produire des framboises émerge. Des framboises oui, mais où ? Nous trouvons un terrain au hameau La Côte, où nous avons tout : l'eau à proximité, le soleil, l'espace pour installer 1000m² de serres...mais... c'est très en pente ! Il faudra donc faire avec.



Faire avec la pente (et nos moyens financiers réduits), pas de mécanisation possible, aucun véhicule ne peut descendre sur la parcelle. Nous avons donc descendu près de 50 tonnes de matériel à dos d'homme durant l'été 2017 (6 tonnes de serres, 11 tonnes de paille, 24 tonnes de terreau et tout le petit matériel qui, cumulé, fait son poids!). Vous l'avez donc compris, la production des Framboises de Montmin est entièrement faite à la main, à force d'homme, biologique et c'est un projet de micro-exploitation agricole que nous défendons.

Comme il s'agit à la fois de notre première année de production et que la météo printanière n'a pas été très favorable, cette année la production ne sera pas très élevée. Nos premières framboises devraient arriver dans le courant de l'été et seront en vente au col de la Forclaz et à Menthon Saint Bernard. Des ventes directes seront aussi organisées à Montmin mais nous vous informerons le moment venu ! La production se diversifiera aussi progressivement avec des tisanes et d'autres baies.

Si vous voulez en savoir plus, nous avons une vidéo en ligne de l'installation sur YouTube intitulée « Les Framboises de Montmin »

LE RANDONNEUR BAR - RESTAURANT - PIZZERIA

Situé au col Forclaz

Votre restaurant Le Randonneur vous informe que les pizzas à emporter sont disponibles.
Vous pouvez passer commande au **09 84 34 26 80** et sur place.

A bientôt

Delphine et Aurélien



LA NOUVELLE BOUTIQUE DE L'AUBERGE DU PERE BISE – JEAN SULPICE



Lovée à l'entrée de l'auberge, la boutique de l'Auberge du Père Bise – Jean Sulpice a été intégralement rénovée.

Des étagères garnies de bons produits, des cloches abritant les dernières gourmandises du chef Jean Sulpice, une vitrine offrant un large choix de gâteaux, cette boutique accueillante et pleine de charme est ouverte à tous. Le chef Jean Sulpice y propose notamment des confitures, chocolats et autres gourmandises (pâtisseries et esquimaux) ainsi qu'une sélection de produits issus de producteurs et d'artisans soigneusement sélectionnés.

Une véritable caverne d'Ali Baba pour tous les gourmands amateurs d'authenticité. Venez la découvrir !



Gédéon Pochat, notre valeur montante du trail et du ski-alpinisme :

Pierra Menta 2018 – 4 jours de course en ski-alpinisme avec un peu plus de 10000 mètres de dénivelé, 4 jours de folie qu'il partage avec Joris Perillat ...

Sur les hauts du Beaufortain, ils décrochent une belle 11^{ème} place.

Puis vient le temps où les skis sont rangés, le temps où les baskets sont privilégiées, chronologiquement :

Ultra montée du Salève : Gédéon s'impose à la barbe de nos voisins Suisses sur les 5400 mètres de dénivelés, 6h de course, 8 montées !

Rentrée scolaire (licence en commerce à l'IUT d'Annecy en ski – étude) aïe, aïe, aïe ... c'est plus dur de passer 8h sur une chaise que de faire 8 montées du Salève

Voglans – trail du Nivolet Revard – vainqueur sur le 27 kms

Maxi Race : 4^{ème} de la Marathon



Et après ?

Le Canigou en août dans les Pyrénées

Glen Coe Skyline en Ecosse

Skyrhune au Pays Basque en septembre

Limone Skyrace en Italie en octobre

Puis il rehaussera les skis ... ce sera moins facile pour s'asseoir sur les bancs de l'IUT mais Gédéon est prêt à tout pour concilier sport et études.

Bonne continuation !

CES SAVOYARDS QUI ONT FAIT L'HISTOIRE

Ils ont forgé l'histoire de la Savoie. Par leurs talents, leurs innovations, leurs aventures..., ces personnages d'exception ont offert un grand destin à leur région de naissance ou d'adoption.

Bon nombre d'entre eux sont restés célèbres comme Pierre Balmain, Joseph Opinel, le pape Nicolas II, Joseph Marie Dessaix appelé « le chevalier Bayard de la Savoie » ou Claude-Louis Berthollet, l'inventeur de l'eau de Javel. Mais qui se souvient de Louis Armand, incroyable ingénieur surnommé « l'homme le plus intelligent de

France » ; de Marie-Louise Jaÿ, modeste gardienne de chèvres qui fondera un empire dans les affaires ; d'Emile Allais, le père du ski moderne ; ou encore de Guillaume Fichet qui fabriquera le tout premier livre imprimé en France !

Epoustouflante, enlevée, la vie de ces 50 explorateurs écrivains, peintres, hommes d'église, révolutionnaires, médecins, sportifs, scientifiques, artisans savoyards...

se lit comme un véritable roman.

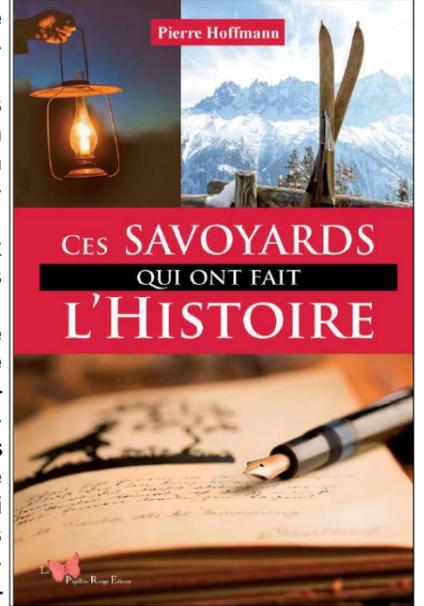
Prêts à s'émerveiller ?

**Ces Savoyards
qui ont fait l'histoire
de Pierre Hoffmann**

L'auteur

Après deux romans remarquables autour de la Savoie où il réside, Pierre Hoffmann, passionné d'histoire, offre aujourd'hui à ses lecteurs une fresque passionnante des grands personnages que sa région a donnés à la France et au monde.

Le livre est en vente un peu partout et notamment à la Maison de la Presse de Talloires.



INFORMATION UTILES



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

Pour un bonne harmonie entre voisins !



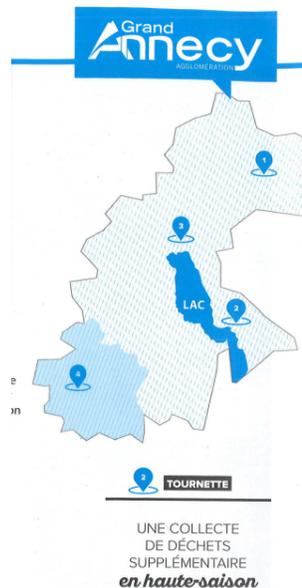
Comme chaque année, avec les beaux jours reviennent certaines difficultés de voisinage du fait du bruit de travaux, de construction ou de jardinage.

Il existe des règles précises assez restrictives concernant les horaires dans l'arrêté municipal, consultable en mairie.

Mais le plus important est de veiller à respecter la tranquillité de tous en tondant sa pelouse en milieu de matinée et d'après-midi et en évitant les horaires de repas et de sieste.



Information du Grand Annecy
Direction valorisation des déchets
COLLECTE ESTIVALE



Afin de prendre en compte les variations saisonnières en terme de production de déchets sur les bords du lac, la fréquence de collecte est augmentée sur les périodes suivantes :

- Pour les **PARTICULIERS** :
du lundi 4 juin au samedi 1er septembre 2018
Collecte des bacs gris : mercredi et samedi matins

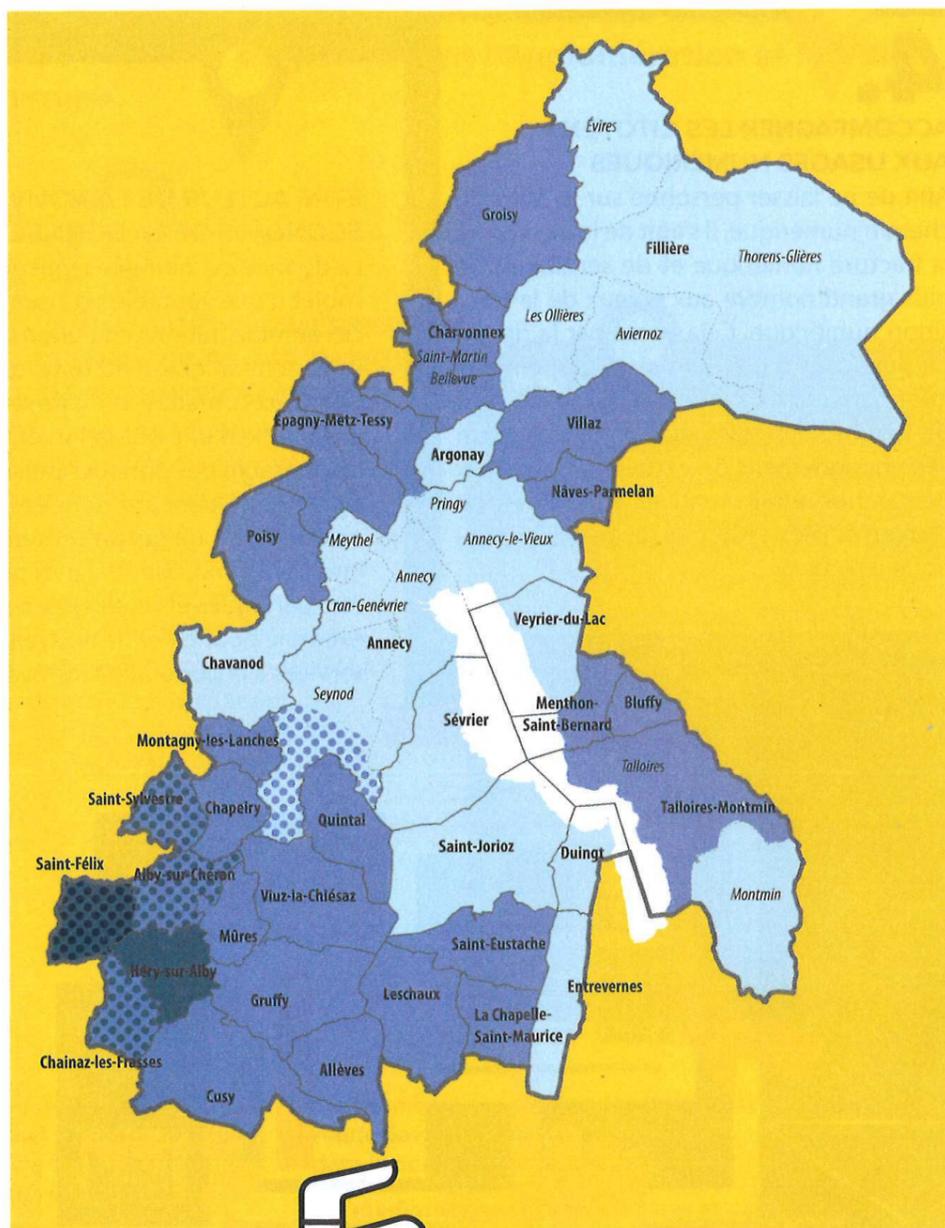
- Pour les **PROFESSIONNELS** :
du mardi 15 mai au samedi 15 septembre 2018
Collecte des cartons : mercredi et vendredi matins

Collecte des déchets fermentescibles : lundi, mercredi et vendredi matins

Collecte des ordures ménagères incinérables : lundi (Pré Vétel et Col de la Forclaz, uniquement du 14/07 au 15/08, mercredi et samedi matins



EAU DOUCE OU EAU DURE



Lightest blue	TH < 7°f	Eau très douce
Light blue	7°f < TH < 15°f	Eau douce
Medium blue	15°f < TH < 30°f	Eau modérément dure
Dark blue	30°f < TH < 40°f	Eau dure
Dark blue with dots	TH > 40°f	Eau très dure

Pour connaître plus en détail la dureté de l'eau secteur par secteur, téléchargez le tableau sur www.grandannecy.fr (rubrique Eau potable / De l'eau de qualité au robinet).

BRULAGE DES VEGETAUX INTERDIT



Le saviez-vous ?

Le brûlage de **50 kg de végétaux** émet autant de particules dans l'air que :

- **13 000 km** parcourus par une voiture diesel récente
- **12 mois** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au fuel performante
- **3 semaines** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

(Source : www.atmo-auvergnepes.fr)

AGENDA
Juillet-Août-
septembre-
octobre
2018



CONSEIL MUNICIPAL
LE 4ème LUNDI DU MOIS
Sous réserve de modification



CINEMA
A TALLOIRES : TOUS LES MARDIS - JEUDIS
Cinéma séance à 21h00
A MONTMIN : UNE FOIS /MOIS



Tour de France mardi 17 juillet 2018
Fermeture de la route de 8h à 15h
Secteur concerné pour notre commune
De Balmettes à Echarvines

Repos lundi 16 juillet
ANNÉCY
mardi 17 juillet
LE GRAND-BORNAND
ALBERTVILLE
mercredi 18 juillet
LA ROSIÈRE
jeudi 19 juillet
BOURG-SAINT-AURICE
ALPE D'HUEZ
BOURG D'OISANS

Le TOUR de France

La déchetterie de Menthon-Saint-Bernard sera exceptionnellement fermée le mardi 17 juillet 2018

Marché d'Art & d'Artisanat
30 exposants
19 Juillet
2 & 16 Août
9h à 20h
sur le port de Talloires

TALLOIRES
Artisans
Port de Talloires
Créateurs...
Photo
Bijoux
Vaisselle
décor!
enfant
bougie

SAMETT : 04.50.32.26.60 TALLOIRES-LAC-ANNECY.COM

Ashtanga Vinyasa Yoga avec Aubrée



Plage de Talloires - été 2018
ASHTANGA VINYASA YOGA
avec Aubrée Flammier
Yoga gratuit sur la plage de Talloires
à partir de 19h



les mardis 10 juillet, 24 juillet et 7 août.

CANDIDATURES OUVERTES
DU 25 FÉVRIER AU 30 AVRIL 2016
CONCOURS D'ARCHITECTURE DESTINÉ
AUX ÉTUDIANTS DES ÉCOLES D'ARCHITECTURE
ET AUX ARCHITECTES

**LE FESTIVAL
DES CABANES**

**12 CABANES À CRÉER POUR 12 LIEUX MAGIQUES
EN PAYS DE FAVERGES - SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Règlement & informations : fabricarts.fr - contact@fabricarts.fr

TALLOIRES Lac d'Annecy
8 Août -
Mille Bougies et Feux pour l'Abbaye
Apollo 5 - Groupe vocal
16 Août -
1000 ans de Musique - Le Feu à la Plage !
Dana CIOCARLIE Piano - Gilles APAP Violon
23 Août -
The Blue Grass Band - Gilles APAP
Lasers - François-René DUCHABLE - Lumière
Thierry LECOCQ - Feux d'Artifice
Jean-Marie REDON - Sharon LOMBARDI
Projections - Sandrine SUTTER

Le grand Show du Millénaire par Fêtes & Feux !

**PYRO
CONCERTS**

www.pyroconcert.com

PYROCONCERTS

GAGNEZ VOS PLACES
La mairie de Talloires-Montmin & Fêtes et Feux ont le plaisir de vous offrir des places pour les Pyroconcerts qui auront lieu le 16 et le 23 août 2018.
Remplissez-le bon de participation ci-dessous et déposez-le à la mairie de Talloires avant le 1^{er} août (1 bon/personne)

NOM _____

PRENOM _____

N° Tél _____

Adresse _____
